

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 5

Absent : 1

Date de convocation : 16 décembre 2022

Date d'affichage : 16 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy – RAMBAUD Marie-Pierre - POIROT Marie - GRANGE Christian – RETORNAZ Lénaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RETORNAZ André) – RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) – FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à MAGNIN Carine)

Était absent excusé : CLAPPIER Pascal

Madame POIROT Marie est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 22-12-145

Objet : Travaux de restructuration du Centre culturel : lot N° 10 ascenseur – Autorisation de signature du marché

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Je vous rappelle le projet de rénovation du hall du cinéma, associé aux travaux de mise en accessibilité du bâtiment. Une procédure de mise en concurrence (appel d'offres ouvert) a donc été initiée, courant de cet été, pour 12 lots.

Sur la totalité des lots en présence, six lots ont été pourvus ; selon les décisions de la commission d'appel d'offres du 9 août dernier, et par délibération du 13 septembre, les marchés correspondants ont été notifiés ; les travaux étant envisagés à partir d'avril 2023.

Concernant les lots non pourvus, la Maitrise d'œuvre s'est chargée de consulter des entreprises en capacité de faire une offre, et notamment le lot n° 10 pour l'ascenseur.

Ainsi, l'entreprise TK ELEVATOR France SAS, dont le siège est à 49001 ANGERS, et l'agence locale est domiciliée 39 rue Jules Guesde 69230 SAINT GENIS LAVAL a fait une offre correspondante au cahier des charges et dont le montant est en cohérence avec les prix communément pratiqués, soit 76 550,00 euros hors taxes (91 860,00 € TTC).

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le 22/12/2022

ID : 073-217303064-20221220-22_12_145-DE



Sur la base de cette proposition, la commission d'appel d'offres, réunie le 20 décembre 2022, a décidé d'attribuer le lot n°10 – ascenseur à l'entreprise :

TK ELEVATOR France SAS
39 rue Jules Guesde
69230 SAINT GENIS LAVAL

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 20 décembre 2022,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

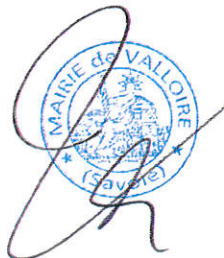
- de prendre acte du marché de travaux de restructuration du centre culturel, lot n°10 – ascenseur - attribué par la commission d'appel d'offres,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché publics de travaux avec l'entreprise TK ELEVATOR France SAS - 39 rue Jules Guesde - 69230 SAINT GENIS LAVAL.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 22/12/22

Publication : 22/12/22

Valloire, le 22/12/22

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

